



Ordonnance de télécom CRTC 2009-478

Ottawa, le 7 août 2009

Le Conseil **approuve de manière définitive** les ententes suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Fibernetics Corporation	Entente relative au service de fichier d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-F27-200909807	le 2 juillet 2009
Fibernetics Corporation/Bell Canada	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1	8340-F27-200909799	le 2 juillet 2009

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>